



SECTION de la VENDÉE

Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

COMPTE-RENDU *CSAL du 19/01/2024*

(2ème convocation suite à boycott le 9 janvier)



→ *Lecture des liminaires par Solidaires, FO, CGT et CFDT-CFTC*

A la demande unanime des syndicats il est demandé que le point emploi soit examiné après les questions diverses.

Premier point à l'ordre du jour : le règlement intérieur :

Le règlement intérieur proposé est le règlement type adopté en CSAR. La direction est par ailleurs en attente de la circulaire interprétative qui devrait clarifier certains points.

La direction locale propose l'adoption du règlement intérieur type sans y inclure les amendements précédemment proposés. Quelle surprise !

L'ensemble des syndicats signale au directeur que la totalité des propositions d'amendement est soutenue par un front uni des représentants du personnel.

L'ensemble des syndicats demande en plus du vote sur le règlement intérieur, un vote sur les amendements.

Vote unanime « contre » sur le règlement intérieur au motif qu'il n'est ni discuté ni amendable.

Vote unanime « pour » sur les amendements.

→ Une déclaration commune (ci-jointe) est alors lue qui reprend les grandes lignes des amendements proposés et qui nous semble nécessaires au bon fonctionnement de nos instances.

Adoption sans surprise du règlement intérieur par l'administration sans tenir compte des amendements.

Points divers :

Le **SPFE** dans un souci de cohérence suite aux restructurations va voir sa dénomination revue. Le nouveau nom sera SPFE Vendée.

Suite au **décès** de plusieurs collègues ces derniers jours, le directeur précise qu'une autorisation d'absence pour se rendre aux obsèques est tout à fait envisageable. Le chef de service doit prendre l'attache de la direction qui assure veiller à une grande bienveillance sur ce sujet.

La note sur les **frais de déplacement** fera l'objet d'un point d'étape au mois de juin lors d'un groupe de travail. Nous veillerons à ce que l'application de cette note soit faite avec la plus grande souplesse.

Un point sur le **radon** : des prélèvements ont lieu actuellement au CDIF. Ceux-ci ont lieu pendant 2 mois. Un groupe de travail devrait nous restituer les résultats de cette étude.

En ce qui concerne le **10 mai**. Le directeur nous assure qu'il n'y aura pas de pression du chef de service pour la présence des agents le 10 mai. Si tout le monde est en congé le poste ou le service sera fermé ! Un recensement devrait être effectué. Aussi nous ne pouvons que vous inviter à servir le planning SIRHIUS RH d'un congé prévisionnel si vous envisagez d'être absent ce jour-là.

Point emploi :

Sans surprise l'ensemble des syndicats refusant d'aborder le point sur les emplois quitte la salle et laisse le directeur clore ce CSAL après épuisement des points à l'ordre du jour.

